



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES
ET GOUVERNEMENTAUX

Directeur régional, Infrastructures

Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 \$ à 19 716 \$

Échelle salariale : 111 566 \$ à 159 380 \$

DIVERSES LOCALITÉS

N° de réf. 14-504933

Clôture : 22 février 2019

MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-ministre adjoint, Opérations

Échelle salariale : 126 287 \$ à 180 410 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 04-505268

Clôture : 22 février 2019

**Sous-ministre adjoint,
Gestion stratégique**

Cette possibilité d'emploi est ouverte seulement aux Inuites et Inuits du Nunavut

Échelle salariale : 129 468 \$ à 184 955 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 04-505269

Clôture : 22 février 2019

MINISTÈRE DES SERVICES À LA FAMILLE

Représentant du tuteur public

Salaire initial : 81 861 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 17-504930

Clôture : 22 février 2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**Superviseur des déplacements pour
raison médicale**

Salaire initial : 81 861 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 10-505202

Clôture : 22 février 2019

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ par année.

Postuler au : Ministère des Finances, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220. Tél : 867 975-6222.

Sans frais : 1 888 668-9993. Courriel : gnhr@gov.nu.ca

(Veillez indiquer le n° de réf. dans l'objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.